

« La prévention des déchets auprès des personnes aidées à domicile »



1. Synthèse de l'étude exploratoire

L'objectif de ce projet est de générer une dynamique territoriale par la rencontre entre les professionnels de l'aide à domicile et les acteurs de l'environnement. Il s'agit de contribuer à l'ouverture et la diversification des activités du secteur de l'aide à domicile, en explorant un nouveau domaine d'action issus des enjeux environnementaux. Dans les politiques de prévention des déchets, des objectifs de réduction sont fixés, et de nombreux acteurs s'emploient à promouvoir les changements de comportement : les services d'aide à domicile ont-ils un rôle à jouer à leurs côtés ? La finalité de ce projet est de positionner les services d'accompagnement à domicile sur les enjeux environnementaux pour :

- renforcer la participation sociale des personnes aidées
- > valoriser le rôle d'accompagnement social des aides à domicile
 - réduire la production de déchets.

Étape 1 du projet : réalisation d'une étude exploratoire

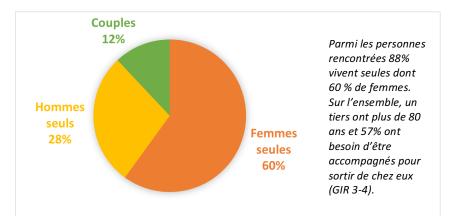
La méthodologie de l'étude repose sur des observations participantes : des aides-à-domicile ont été suivies dans leurs interventions habituelles auprès des bénéficiaires, pour identifier ce qui fait du domicile des personnes âgées un lieu singulier de production de déchets. **4** services d'aide-à-domicile volontaires

6 aides-à-domicile et auxiliaires de vie participantes

25 situations étudiées

28 entretiens avec des personnes aidées et leurs aidants

35 heures d'intervention observées



Quelques chiffres clés

La quantité de nos déchets a doublé en 40 ans !

Aujourd'hui, chacun d'entre nous produit 590 kg de déchets par an, qui se retrouvent dans nos poubelles et les conteneurs de tri (365kg) ainsi qu'en déchèterie (225kg).

En France, nous comptons:

11,5 millions de personnes âgées de plus de 65 ans

738 000 bénéficiaires de l'APA à domicile

5 000 associations d'aide à domicile

220 000 intervenants à domicile

Gestion des déchets par les personnes âgées : vraies bonnes pratiques ou fausses bonnes habitudes ?

On a coutume de dire que nos aïeux sont plus économes que les générations nées après-guerre, dans une société transformée par la consommation de masse. Mais qu'en est-il vraiment? L'étude montre que certaines habitudes de vie des personnes âgées, relèvent effectivement des bonnes pratiques du point de vue de la gestion des déchets. Cependant, on observe aussi certaines pratiques qui n'ont que peu d'impact sur la réduction effective des déchets, ou qui peuvent même être contraire à cet objectif.

Les bonnes pratiques observées sont principalement de 3 types :

- 1. Les techniques de réemploi d'objets (faire du linge de maison des torchons ou des chiffons)
- Les « recettes de grand-mère » (entretien du linge et de la maison sans produits toxiques)
- 3. La lutte contre tous les gaspillages notamment par l'économie et la conservation des produits/objets.

La volonté d'économiser les choses, est parfois excessive chez les personnes âgées. Si elle donne l'impression d'une faible production de déchet, elle correspond en réalité à une accumulation d'objets inutiles. C'est le cas de ce qui est conservé « au cas où » : collection de sacs plastiques, réserve de prises électriques qui ne sont plus aux normes, piles de journaux et de magazines, conservation des restes de bougies, de savon...



Le besoin d'être aidé pour les actes de la vie quotidienne, change considérablement le mode de vie des personnes âgées et modifie leur façon de consommer. Chez les personnes aidées, les principales particularités ayant un impact sur la production de déchets sont les suivantes :

Peu de cuisine préparée à domicile => produit une faible quantité de biodéchets compostables

Forte consommation de plats cuisinés et de repas apportés => produit une importante quantité d'emballage

Affaiblissement du niveau de santé => forte consommation de textiles sanitaires

Dépendance médicamenteuse => production de déchets toxiques

Perte évolutive de la mobilité => accumulation de matériel médical*

* Le matériel médical est, en fait, considéré ici comme un « déchet potentiel ». Au fur et à mesure que la personne âgée perd de l'autonomie, elle s'équipe en matériel médical pour plus de confort et de mobilité. Ces objets acquis neufs, la plupart du temps (car relatif à l'hygiène corporelle) s'accumulent progressivement au domicile. Lors de l'entrée en établissement de la personne âgée ou lors de son décès, l'ensemble de cet équipement, constitue des objets encombrants dont les familles ne savent généralement pas quoi faire. C'est à ce moment-là que ces objets sont mis au rebut et constituent un déchet.

Prévention et gestion des déchets auprès des personnes âgées : quelles sont les pratiques actuelles des aides-à-domicile ?

Dans la plupart des situations observées, l'intervenant à domicile n'a pas à s'occuper de la gestion des déchets, ou n'a qu'une mission de propreté (vider et jeter les sacs poubelles) lié à l'entretien du domicile.

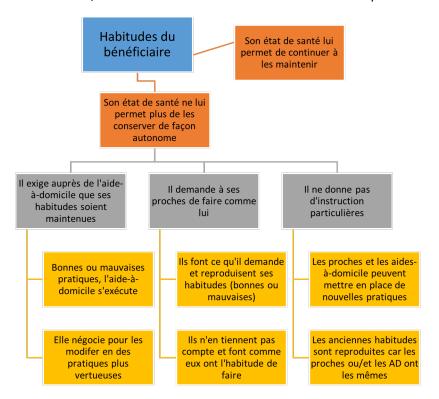
Cependant, certains intervenants vont plus loin et prennent d'eux-mêmes l'initiative d'organiser le tri chez les bénéficiaires. On observe même des démarches de prévention totalement informelles :

- *la prévention qualitative des déchets* par le refus, par exemple, d'utiliser des produits de nettoyage dangereux pour l'homme et l'environnement ;
- *l'allongement de la durée de vie des objets* en trouvant des solutions pour faire réparer rapidement les pannes que rencontrent les appareils électriques ou électroniques des personnes âgées ;
- *le don ou le réemploi* entre bénéficiaires quand les intervenants sont au courant de situations qui pourraient être complémentaires.

Ces initiatives se font au cas par cas. Les préoccupations environnementales peuvent constituer une motivation, mais se sont souvent d'autres raisons qui ont conduits les aides-à-domicile à agir : la préservation de leur propre santé, l'attachement à la personne aidée, la volonté de lui rendre service, la solidarité pour les personnes les plus démunies...

Accompagnement de la perte d'autonomie et réduction des déchets

Quand leurs capacités diminuent, les personnes ne peuvent plus faire par elles-mêmes toutes les activités de la vie courante : effectuer les travaux ménagers, cuisiner, se déplacer dans ou en dehors du domicile, faire sa toilette, s'habiller, faire ses courses... Dès lors qu'un tiers intervient pour pallier à ses progressives pertes d'autonomie, il y a délégation du « faire » et surtout de la « façon de faire ». C'est d'ailleurs l'un des fondements de l'aspiration des personnes à rester vivre chez soi : le maintien de leur capacité à gouverner l'intérieur, pour que les choses soient faites comme elles le souhaitent ! Ainsi, les habitudes de consommation, de nettoyage, de tri, de rangement des personnes âgées, qui constituent des pratiques plus ou moins productrices de déchets selon les modes de vie, connaissent une forme de continuité ou de rupture en fonction des situations suivantes :



Avec la perte d'autonomie comment agir en faveur de la prévention, quand, par exemple, un aidant familial d'une personne âgée décide, sans la consulter, de racheter neuf un appareil électroménager qui ne fonctionne plus, plutôt que de trouver un réparateur ?

Avec la persistance voire la cristallisation des habitudes de vie, comment introduire de nouvelles façons de faire, quand une personne aidée utilise depuis toujours de la javel pour nettoyer sa salle de bain, ou boit uniquement de l'eau minérale en bouteille ?

Comment les aides à domicile peuvent-elles accompagner (voire initier) des changements dans les habitudes de vie des bénéficiaires ? Les intervenants à domicile assistent les personnes âgées sur la plupart des activités du quotidien, ils élaborent des aides qui reposent sur des relations de confiance, ils suivent de très près l'évolution de leur état de santé, ils connaissent leurs envies, leurs goûts et leurs besoins : ils disposent de nombreux leviers pour agir sur l'organisation de la vie quotidienne. Tout l'enjeu d'une formation des intervenants à domicile sur la prévention des déchets, est de pouvoir orienter le changement des habitudes de vie des personnes âgées et les pratiques de leurs proches aidants, dans la perspective d'une réduction des déchets.

Services d'aide à domicile et acteurs de l'environnement : des actions complémentaires



Prochaines étapes du projet et pistes d'action

A la suite de cette étude exploratoire, deux autres étapes viennent compléter le projet :

La réalisation de focus group avec les salariés des services d'aide et d'accompagnement à domicile

•L'objectif des focus group avec les intervenants à domicile est de relever un maximum de pratiques professionnelles qui n'auraient pas été identifiées lors de l'enquête de terrain, de voir de quelles façons la sensibilisation voire l'organisation de la gestion des déchets au domicile pourrait relever des missions des intervenants en décortiquant tant les aspects technico-pratiques de mise en œuvre de cette mission, que les questions des représentations liées aux déchets, à l'aspect valorisant ou dévalorisant de leur gestion, que les questions de reconnaissance et de financement de ce « nouveau » rôle ou du moins de sa mise en exergue.

La création et la mise en place d'atelier de sensibilisation à destination des personnes âgées, en capacité de se déplacer, accompagnées de leurs aides-à-domicile

- •La troisième étape de ce projet est l'identification des partenaires locaux pouvant proposer des animations sous forme d'ateliers à ce public. Leur but est triple :
- •ils ont d'abord un rôle de sensibilisation à la prévention des déchets auprès des personnes âgées, mais aussi de leur intervenant et de leurs proches par répercussion ;
- •un intérêt social et relationnel pour les personnes aidées qui sont de moins en moins investies dans des relations sociales. Selon les thématiques l'organisation de ces ateliers se fera également de façon intergénérationnelle;
- •un moyen décloisonner les structures de l'économie sociale et solidaire agissant dans le social et celles œuvrant dans le domaine de l'environnement pour les amener à travailler davantage en partenariat.

<u>Autre action envisageable</u>: l'un des temps fortement producteurs de déchets est la **sortie du domicile**. Lorsqu'une personne âgée entre dans un établissement gériatrique ou lorsqu'elle décède, ses proches ont à trier et souvent vider son domicile. En fédérant un réseau d'acteurs issus de l'aide à domicile et ceux de la protection de l'environnement il serait possible d'envisager un accompagnement de ces familles pour les aider à trouver plus facilement les solutions adéquates aux objets dont elles souhaitent se séparer.

Services d'aide et d'accompagnement à domicile participants au projet

ASAMD Évry 2 avenue du Chemin de Fer 91000 Évry CCAS de Saint-Michel-sur-Orge Mairie de St Michel/Orge 16 rue de L'église 91240 Saint-Michel-sur-Orge

SAD des 3 Vallées Mairie 91530 Saint-Chéron SAGAD
Centre Commercial Talma
31-33 bd Charles de Gaulle
91800 Brunoy

Contacts porteurs du projet

UNA Essonne pilotage@una-idf.fr

émiCité <u>mylene.chambon@emicite.fr</u> <u>franck.guichet@emicite.fr</u>

Avec le soutien de :





